

Les assureurs fidèles à leur devise : L'assuré est mort : Zéro tracas et zéro blabla...

Prenons les assureurs au mot. Nous les trouverons rassurants : zéro tracas, zéro blablas promettent-ils aux bons sauvages que nous sommes devenus ; nous les trouverons humbles, éventuellement créatifs : réinventons notre métier proclament-ils dans une sorte d'aggiornamento permanent destiné à conjurer toutes les révolutions du bon sens et de la sincérité qui nous agitent. Nous les trouverons enfin – au-delà ou plutôt à l'abri de leurs devises, acharnés à prouver que nous pourrions bien avoir tort même quand nous avons raison. Ainsi nous emmènent-ils à nos frais vers le pire dont ils sont censés nous prémunir – gagnant leur vie à nous faire perdre la nôtre avec l'assurance de ceux qui sont vainqueurs à tous les coups puisqu'ils peuvent réécrire à leur convenance la règle du jeu et que le temps travaille pour eux.

Où le sinistré s'afflige d'attendre le début d'un remboursement qu'il a déjà renoncé à toucher en totalité, l'assureur, lui, prospère à chaque journée qu'il gagne sur l'exercice de son devoir.

L'histoire de la destruction de l'entreprise SAPAR par les deux compagnies d'assurance

Si l'histoire de la destruction de l'entreprise SAPAR par les deux compagnies d'assurance mérite d'être connue de tous, c'est parce qu'elle est, en réalité ou en puissance, celle de chacun d'entre nous.

Cette histoire est simple. Elle a vu une entreprise vieille d'un

siècle et riche de la passion et de la compétence de ses 80 employés se faire anéantir par les deux compagnies d'assurance dont l'unique préoccupation était de se soustraire à leur devoir.

Tout commence en 1997 quand l'assurance refuse de payer à l'entreprise SAPAR le remplacement de panneaux défectueux qu'avaient fabriqués et posés en toute connaissance de cause deux autres de ses assurés.

Ce sont les consommateurs qui aurai payé sur leur santé l'addition que l'assureur s'était refusé à honorer...

Contrairement au tarif de sa police d'assurance, la

production de SAPAR baisse d'abord en quantité. Le chiffre d'affaire de l'assuré baisse alors au rythme où le chiffre d'affaire de l'assureur progresse : rapidement et inexorablement. Les mois se suivent et se ressemblent, comme les experts et les avocats qui se relaient pour contester l'évidence – jusqu'au jour où la dégradation des panneaux aurait pu se communiquer à l'ensemble de la nourriture produite sur le site sans la vigilance des dirigeants et employés de l'entreprise – et ce sont les consommateurs qui aurai payé sur leur santé l'addition que l'assureur s'était refusé à honorer.

Nous sommes alors à la fin des années 1990, et deux grandes compagnies d'assurance françaises peuvent s'honorer d'avoir ruiné la stabilité financière et la réputation d'une

société centenaire dont elles étaient la fierté.

Sans se satisfaire de cette ruine, c'est ensuite à la destruction pure et simple de l'usine et de ses moyens de production qu'elles se sont ensuite attaquées – mais cet épisode fera l'objet d'une prochaine communication.

C'est que la puissance de calculs de leurs machines et les raisonnements des hommes qui les font tourner...

C'est pour éviter d'autres crimes comme celui dont notre société a été victime que nous

alérons nos concitoyens sur le cynisme et la violence de ces deux assureurs qui trahiront leur confiance dès qu'ils n'auront plus rien à lui soustraire. Réactifs en diable pour répondre aux moindres désirs de l'assuré qu'ils considèrent volontiers comme un être vétilleux et mesquin, ils ne le sont pas moins pour s'opposer à lui dès qu'il est question d'un grand sinistre. C'est que la puissance de calculs de leurs machines et les raisonnements des hommes qui les font tourner - à moins que ça soit l'inverse, aboutit toujours à la même équation à valeur de commandement : ne jamais payer au-delà de ce que sur une vie on peut espérer soutirer.

Pour les catastrophes naturelles comme pour les accidents industriels, pour les accidents de voiture comme pour les accidents de la vie, les assureurs

n'auront qu'une obsession : prendre à l'assuré davantage que ce qu'il pourrait coûter.

En lançant le site victimes-des-assurances.com, nous offrons à toutes les victimes des assureurs la possibilité de se fédérer et de se constituer comme majorité pensante et agissante. Nous alertons également tous ceux qui se croient assurés parce qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de découvrir qu'en réalité ils ne le sont pas. Nous appelons enfin tous ceux qui veulent réinventer le métier d'assureurs à commencer par le pratiquer – en couvrant nos risques et pas leurs fautes. ■

La suite prochainement dans vos médias